

Západočeská univerzita v Plzni
Fakulta filozofická

Bakalářská práce

Les emprunts – FJ – AJ
– de la vie quotidienne -

Eliška Költöová

Plzeň 2016

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Katedra románských jazyků

Studijní program Filologie

Studijní obor Cizí jazyky pro komerční praxi

Kombinace angličtina - francouzština

Bakalářská práce

Les emprunts – FJ – AJ

– de la vie quotidienne -

Eliška Koltöová

Vedoucí práce:

PhDr. Mgr. Helena Horová, Ph.D.

Katedra románských jazyků

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

Plzeň 2016

Prohlášení :

Prohlašuji, že jsem tuto bakalářskou práci zpracovala samostatně a použila jen uvedených pramenů a literatury.

Plzeň, duben 2016

.....

Table des matières

1.Introduction.....	1
2.Les périodes historique de la langue anglaise.....	3
2.1."Old English".....	4
2.2."Middle English".....	5
2.3."Early Modern English".....	7
2.4."Modern English".....	8
3.Les origines de la langue française.....	11
3.1.L'ancien français.....	12
3.2.Le moyen français.....	14
3.3.Le français classique.....	16
3.4.Le français moderne.....	18
4.Le contact des langues.....	20
4.1.Les types de contact.....	22
4.2.La formation des mots.....	23
4.3.Les éléments empruntés.....	24
4.4.Les conditions d'emprunter.....	26
5.Les emprunts.....	28
6.Conclusion.....	32
7.Bibliographie.....	33
8.Résumé.....	34

1. Introduction

Il y a beaucoup de langues étrangères qui ont l'influence sur la langue anglaise par l'histoire linguistique mais l'influence du français est le plus important. Le plus intensif contact entre l'anglais et le français s'est passé à la "Middle English" période commençante avec la conquête normande de l'Angleterre. Les changements qu'ont été faits pendant cette période ont influencé le grammaire et aussi le vocabulaire de l'anglais.¹ L'influence du français à l'anglais est très forte et se reflète pratiquement à tous les niveaux du système de la langue anglaise: en phonétique, en syntaxe, dans le vocabulaire et en phraséologie. L'influence du français à l'anglais est due à des facteurs historiques, linguistiques et aux contacts socio-culturels, qui ont causés une grande influence d'une langue à l'autre. Il y a beaucoup de champs sémantiques de la langue anglaise dans lesquels les mots français ont pénétré. Par exemple les mots étatiques et administratifs, ecclésiastiques et militaires, le vocabulaire du droit, de l'art, de la mode et de la vie de la quotidienne.

La partie théorique de ce travail donne les informations sur la compréhension de l'histoire de l'influence du français sur l'anglais. La première partie fait la description brève de l'histoire du français et de l'anglais. La deuxième partie s'occupe du contact des langues, principalement de l'existence des emprunts et les conditions qui permettent de créer les emprunts et leur fonctions. Les emprunts des faits linguistiques reconnus comme la forme la plus étendue d'un processus plus vague, appelée l'interaction des langues. Il n'est pas toujours facile de déterminer si le mot est d'origine ou emprunté. Il y a un mot très ancien, dont l'étymologie n'a pas encore été clarifié. La dernière partie explique quels champs lexicaux ont été influencé le plus et pourquoi il y a les emprunts. Elle aide à comprendre les raisons historiques de pénétration des mots français à l'anglais à chaque période historique et indique quelle période a été la plus productive.

La partie pratique est la partie analytique est elle s'occupe d'exemples des emprunts dans les champs lexicaux différents. Chez chaque emprunt il y a des informations sur la part de discours, l'origine du mot et la méthode possible du transfert. Les emprunts sont

1 BAUGH, Albert C. et CABLE, Thomas. *History of the English Language*, p. 154.

divisés en groupes thématiques. Cette partie s'occupe aussi de changement dans l'écriture et dans la prononciation des emprunts. Elle veut expliquer les notions principales du lexique et du vocabulaire. Comme le sujet : "le lexique et le vocabulaire" est très vaste, il a été décidé de faire de la partie pratique la partie principale de la recherche, qui concernera le problème de l'emprunt, c'est-à-dire d'une partie de l'emprunt comme un facteur important dans l'enrichissement du lexique et du vocabulaire. On a choisi les relations entre les deux pays, la France et l'Angleterre comme un exemple du changement mutuel du lexique. Cette partie prévoit l'analyse de mots français empruntés à la langue anglaise et l'introduction de mots anglais dans la langue française sur le fond d'événements historiques. Cette analyse inclue la recherche de l'étymologie des mots empruntés.

"Il est important de constater que l'emprunt est nécessairement lié au prestige dont jouissent une langue et le peuple qui la parle. Le succès des emprunts apportés par les langues dépend donc considérablement du jugement collectif des sujets parlants sur les civilisations qu'elles manifestent. "²

2 NIKLAS-SALMINEN, Aino. *La lexicologie*, p. 83.

2. Les périodes historique de la langue anglaise

"En anglais, la stratification historique du lexique est encore plus complexe et surprenante. Elle a abouti à une langue composite dans laquelle on peut estimer que les trois quarts des éléments lexicaux (affixes compris) sont d'origine étrangère, principalement latine. Alors que le français contemporain résulte d'une évolution graduelle à partir du latin, puis de la prééminence du dialecte parlé en Île-de-France, l'anglais s'est constitué à l'occasion d'une série d'apports extérieurs beaucoup plus tranchés."³

Il est difficile de définir les périodes de la langue anglaise parce que le changement linguistique est progressant. Il y a les autres facteurs qui contribue au changement – les événements politiques et culturels qui aident à définir les périodes. Les historiens souvent divisent l'histoire de la langue anglaise à ces périodes: "Old English" (450/700 - 1100), "Middle English" (1100 - 1500), "Early Modern English" (1500 – 1700) et "Modern English" (après 1700).⁴

Pendant les cinq premier siècles de notre ère, le pouvoir politique et militaire de la Grande-Bretagne était romain. Les habitants étaient les Celtes et leur tradition était surtout orale. Ils n'ont pas laissé aucune trace dans la langue anglaise en dehors des noms de lieux comme Cornwall, Kent et de rivières Avon et Thames.⁵

3 PAILLARD, Michel. *Lexicologie contrastive anglais-français: formation des mots et construction du sens*, p. 106.

4 GÖRLACH, Manfred. *The Linguistic History of English*, p. 21.

5 PAILLARD, M., *op. cit.*, p. 107.

2.1. "Old English"

Les premiers qui ont donné son nom à l'Angleterre étaient les Angles, Saxons et Jutes qui ont remplacé l'occupant romain après la chute de l'empire. Les Celtes avaient soumis ou chassés vers l'ouest et le nord et les pays qui sont restés (l'Ecosse, l'Irlande, la Bretagne française et le Pays de Galles) on considère comme les régions de la langue celtique.⁶

Les dialectes germaniques parlés par les premières conquérants de la Grande-Bretagne ont été semblables aux dialectes parlés par leurs voisins en Europe continentale. Les changements linguistiques principales commencent entre sixième et neuvième siècle et ils sont l'origine de "Old English". À cette époque, les dialectes tribales ont changé comme les dialectes régionales. Il y a été environ quatre dialectes régionales de "Old English".⁷

"C'est donc une série d'invasions massives qui décida que la langue parlée outre-Manche serait une langue germanique, de la branche occidentale, sœur de l'allemand et du néerlandais. Le fonds germanique du vocabulaire anglais est proche de l'allemand: angl. *bread* - all. *Brot*, *break* - *brechen*, *good* - *gut*, *house* - *Haus*, *water* - *wasser*, etc. Mais tandis que l'allemand est resté une langue à flexion riche (genres, déclinaisons, conjugaisons) et au lexique relativement homogène (composition et affixation sur ressources propres) l'anglais a perdu l'essentiel de ses marques flexionnelles et son lexique a assimilé des apports extérieurs qui l'emportent aujourd'hui largement sur le fonds germanique initial. Les apports extérieurs ont commencé très tôt, sous l'influence de plusieurs facteurs cumulés."⁸

Avant d'entrer en Grande-Bretagne, les Anglo-saxons avaient le contact avec la civilisation romaine qui a aussi influencé leur langue parlé des mots d'origine latine

6 PAILLARD, M. *op. cit.*, p. 107.

7 BERNDT, Rolf. *History of the English Language*, p. 32.

8 PAILLARD, M., *op. cit.*, p. 107.

comme *butter, cheese, copper, inch, pepper, pound, mile* etc. La christianisation de l'Angleterre à partir du 6^e siècle a apporté de nombreux mots latins en particulier dans le domaine religieux comme *alms, bishop, creed, mas, offer, priest* etc. Les invasions scandinaves de Vikings au 9^e siècle ont installé linguistiquement une vague d'influence germanique. C'étaient les mots qui étaient apparentés à l'anglosaxon mais il y avait un nombre de changements en lexique de l'anglais. Ils ont apporté en anglais des mots par exemple *fellow, husband, knife, skin, get, give, take* etc. Au contraire de ces changements, le défenseur de la culture saxonne, le roi Alfred le Grand, a fait traduire des textes qui n'existaient pas dans le dialecte west-saxon de son royaume et ces traductions ont porté la grande marque des structures du latin.⁹

2.2. "Middle English"

"La prise de possession de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, après sa célèbre victoire à Hastings en 1066, aura des répercussions considérables. Le français de Normandie (puis d'Anjou) devient la langue de la cour d'Angleterre et de la noblesse, tandis que le latin reste celle des clercs et l'anglais celle du peuple."¹⁰

La conquête normande a apporté beaucoup de changements linguistiques. Il y avait quelques formes standardisées de l'anglais pendant la période de "Old English" mais "Middle English" est caractérisé comme la phase des dialectes. La quantité des dialectes régionaux a causé des problèmes à la communication.¹¹ Quand Guillaume le Conquérant est devenu le Roi anglais en 1070 il y avait beaucoup de changements politiques et sociaux en Angleterre. Les Français ont les hautes positions et le français a été parlé en chaque classe. La langue mixte anglais/français a remplacé l'anglais dans la cour royale, le gouvernement, le cours de loi, les écoles et elle a été la langue officielle pendant 300 ans jusqu'à elle a été remplacée par l'anglais. La centaine de mots français

⁹ PAILLARD, M., *op. cit.*, p. 107 - 108.

¹⁰ PAILLARD, M. *op. cit.*, p. 108.

¹¹ BERNDT, R., *op. cit.*, p. 34.

sont devenus la partie du vocabulaire anglais pendant cette période. Cette langue mixte anglais/français a été le premier dialecte de l'ancien français.¹²

"Au 11^e siècle, le royaume d'Henri II Plantagenêt, arrière petit-fils de Guillaume et héritier du duc d'Anjou, s'étend de la frontière de l'Ecosse à la Loire et, pour cause de mariage avec Aliénor d'Aquitaine, jusqu'aux Pyrénées. Il faudra attendre le milieu du 14^e siècle pour que l'ouverture du parlement soit prononcée non plus en français mais en anglais."¹³

Comme dans "Old English" il y a été les groupes de dialectes dans "Middle English". Il y a été: "Middle English Northern", "Middle English West Midland", "Middle English East Midland", "Middle English South western (Southern)" et "Middle English Southeastern (Kentish)". Les parties géographiques ont correspondu aux dialectes différents comme dans "Old English". Le dialecte de "Southeast Midland" a été le plus influent – c'était la zone qui a inclus Cambridge et Oxford, les villes d'université, aussi Londres et Westminster, le siège du gouvernement royal qui était géographiquement au milieu d'autres zones de dialectes.¹⁴

À cause de la guerre de Cent ans, cette période donne lieu à une vague d'emprunts en particulier le vocabulaire militaire. Cet actualité militaire qui culmine au 14^e siècle a eu des conséquences profondes et le lexique d'une langue romane qui a pénétré dans une langue germanique était durable. C'était la première quand on peut remarqué l'existence d'un double système d ressources lexicales et quand on a découvert des doublets d'origine germanique et latine. Les paires comme *ox - beef, calf - veal, sheep - mutton, folk - people, clever - intelligent* etc. illustrent diverses de registre et de sens.¹⁵

"La double filiation ne s'arrête pas à la mixité du lexique mais va jusqu'à l'hybridation, c'est-à-dire l'incorporation de matériaux des deux origines dans les

12 PETERS, Robert A. *A Linguistic History of English*, p. 58.

13 PAILLARD, M., *op. cit.*, p. 109.

14 PETERS, R. A., *op. cit.*, p. 62.

15 PAILLARD, M., *op. cit.*, p. 109.

composés et les dérivés: *gentleman* soude un fait la même chose dans l'ordre inverse, *eatable* attache un suffixe latin à une base germanique et *colourful* fait l'inverse."¹⁶

La deuxième effet était une latinisation qui a profondé du lexique. Les mots empruntés du latin en anglais étaient transférés directement à la différence des autres langues germanique comme l'allemand ou le néerlandais qui ont puisé aux sources de la langue française.¹⁷

Une troisième conséquence qui était externe est présenté comme les faux-amis. Le lexique d'origine latine divisé par l'anglais et le français a trouvé une évolution séparée et alors il a divergé dans les deux langues.¹⁸

Au bout du quatorzième siècle la langue anglaise est devenue la langue nationale de l'Angleterre. À la première part du quinzième siècle la forme standardisée de l'anglais a commencé à être utilisé pour les documents officiels.¹⁹

2.3. "Early Modern English"

"À la Renaissance, l'anglais, comme les autres langues européennes, puise plus largement que jamais dans les langues anciennes; l'anglais continue à emprunter au latin, sans que l'on puisse toujours distinguer si c'est via le français ou directement. L'anglais restera souvent plus proche des formes latines que le français, où les terminaisons seront tombées ou se seront transformées (par exemple angl. *continuous* - fr. *continu*; angl. *separate* - fr. *séparé*; angl. *compute* - fr. *compter*)."²⁰

16 PAILLARD, M., *op. cit.*, p. 110.

17 BRADLEY, H., *The Making of English*, p. 93.

18 PAILLARD, M., *op. cit.*, p. 110.

19 PETERS, R. A., *op. cit.*, p. 60.

20 PAILLARD, M., *op. cit.*, p. 111.

Dans cette période le dialecte de "Southeast Midland" a été toujours courant. Il a été le dialecte du cour royal, de l'administration et des habitants de Londres et c'est pourquoi il a gagné le prestige social. Les gens aux alentours de Londres ont imité ce dialecte pour être à la mode.²¹ Les dialectes régionales n'ont pas disparu mais ils sont utilisés jusqu'à aujourd'hui et le forme de l'anglais standardisé est devenu le sociolecte qui a distingué la parole des classes sociales. Pendant le dix-septième siècle l'anglais standardisé a commencé à devenir plus fort dans la forme orale mais ce progrès a été plus distinct dans siècles suivants.²²

Il y a plusieurs attributs typiques pour cette période. Le lexique s'est enrichit grâce aux emprunts et utilisation de modèles pour la formation des mots. La première phase du grand changement vocalique a été accomplie. L'invention de la typographie a aidé de l'expansion de la langue standardisée. L'anglais a été aussi influencé par la découverte de l'Amérique et d'âge de la Renaissance.²³

2.4. "Modern English"

Dans le dix-huitième siècle il y a un grand effort de standardiser et fixer la langue anglais. L'anglais n'ont pas eu le grammaire standardisé et il y a été les controverses qu'il est peut être utiliser aussi dans la forme écrite parce qu'il y a été toujours la latin dans laquelle avec la tradition longue ont été écrit tous les écritures. Il a été nécessaire de réduire la langue dans la règle et standardiser l'usage correct. Puis éliminer les défauts et introduire quelques améliorations et au bout les fixer dans la forme permanente.²⁴

Les décisions des chercheurs de la grammaire n'ont pas été toutes les fois les plus supportés et il y a été beaucoup de affaires qui ont fait les problèmes dans l'usage de la langue. Ils n'ont pas compté sur le développement naturel de la langue mais ils ont

21 PETERS, R. A., *op. cit.*, p. 62.

22 BERNDT, R., *op. cit.*, p. 39.

23 GÖRLACH, M., *op. cit.*, p. 22.

24 BAUGH, A. C. et CABLE, T., *op. cit.*, p. 252.

décidé pour l'approche logique – seulement le degré autoritaire peut chercher une solution dans les challenges. Il y a été les problèmes aussi avec les emprunts. L'opinion des gens du dix-huitième siècle a été semblable au peur de ce que l'anglais a été dévasté par l'invasion des mots étrangers, particulièrement des mots français qu'il été utilisé principalement dans la haute société en Angleterre et il a été ordinaire aussi visiter la France dans le but de l'éducation.²⁵

"À partir du 18^e siècle, la suprématie maritime et l'expansion coloniale de la Grande-Bretagne implantent l'anglais aux quatre coins du monde. L'anglais américain se démarque de la langue mère et s'enrichit de la variété de l'immigration. L'anglais aura beaucoup emprunté au cours de son histoire; désormais, ce sont plutôt les autres langues qui emprunteront à l'anglais."²⁶

Les influences qui ont affecté la langue pendant le dix-neuvième et le vingtième siècle ont été principalement politiques et sociales. La Grande-Bretagne a contrôlé la grande partie du commerce du monde grâce aux succès pendant les Guerres napoléoniennes. La société anglaise a été plus démocratique. Le parlement a été réorganisé et il y avait beaucoup de changements dans le droit. C'était aussi l'industrialisation – le chemin de fer, la machine à vapeur et le télégraphe ont fait la communication et le transport plus facile et avec ça l'expansion de la forme standardisée de la langue anglaise a commencé en grande vitesse. Cette période des mots du monde a influencé les gens et la langue. Une autre grande influence sur la langue a fait l'établissement des colonies anglaises et le développement rapide aux États-Unis. L'anglais parlé là bas a augmenté le nombre de formes d'anglais. Les événements précédents ont influencé aussi le lexique de la langue anglaise mais le grand développement de la science et l'industrie a été plus important. Le progrès dans beaucoup de champs d'activités a causé la naissance de la grande quantité de mots nouveaux.²⁷

25 BAUGH, A. C. et CABLE, T., *op. cit.*, p. 280 – 283.

26 PAILLARD, M., *op. cit.*, p. 111.

27 BAUGH, A. C. et CABLE, T., *op. cit.*, p. 290 – 291.

"Au 20^e siècle, la puissance économique et commerciale des États-Unis s'impose à l'Europe. Le français se sent menacé par l'invasion de l'anglo-américain."²⁸

²⁸ PAILLARD, M., *op. cit.*, p. 112.

3. Les origines de la langue française

Les Gaulois font partie du groupe ethnique des Celtes qui ont habité un grand territoire d'Europe. Ils ont commencé à pénétrer sur la territoire française pendant le 8^e siècle avant notre époque et ils l'ont occupé très épais. Leur civilisation et leur langue présente la première source importante qui a influencé des origines de la langue française. En même façon que les autres Celtes, les Gaulois ont formé les tribus et ils ne sont jamais arrivés à la création d'état organisé unanimement. La langue gauloise n'est pas bien connue parce qu'elle a disparu et il n'y a pas aucune littérature de cette époque pour cause de passer tous les connaissances uniquement par voie orale mais on peut regarder les noms des tribus gauloises qui sont conservés dans les noms des villes et des provinces françaises: *Arverni - Auvergne; Lemovici - Limoges; Nametes - Nantes; Bellovaces - Beauvais* etc.²⁹

La relation des Gaulois et des colonisateurs romains a donné naissance à la langue gallo-romane qui était parlé dans la territoire de la France actuelle pendant la période du 5^e au 8^e siècle. Cette "lingua romana rustica" était la langue des habitants. Le pouvoir organisé a été donné seulement à l'Église catholique qui a tâché de conserver la culture latine parce que la langue latine littéraire a devenu moins et moins utilisé particulièrement après la mort des écrivains latins Fortunatus et St. Avit.³⁰

Au moment de la disparition de l'Empire romain d'Occident en 476 les envahisseurs germains sont venus sur cette territoire.³¹ Le roi des Francs Clovis a l'unifié et la dynastie mérovingienne est fondé. La période gallo-romaine est typique pour le bilinguisme gallo-roman-franc.³²

29 OSTRÁ, Růžena. *Přehled vývoje románských jazyků. D. 1, Lidová latina. Francouzština.* p. 38 - 39.

30 OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 40.

31 FAYET, Aurélien., FAYET Michelle. *Histoire de France tout simplement.* p. 20.

32 OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 40.

"Les Francs vont utiliser les structures en place et se mêler étroitement aux Gallo-romains par le biais notamment de mariages mixtes. Très rapidement, élites franques et gallo-romaines fusionnent. Les Francs abandonnent progressivement leur langue au profit du latin dans l'administration et la culture et utilisent la langue romane dans le parler quotidien, la mêlant en même temps à leur langue franque germanique. De là naîtra la langue d'Oïl, fondement du français moderne. L'unité de l'État aurait pu s'enraciner sur le modèle romain, encore présent dans tous les esprits."³³

La langue française s'est constituée pendant le 9^e siècle et elle est différente du latin et d'autres langues romanes. Le 9^e siècle est aussi la période quand on peut découvrir les premiers textes écrits dans la langue d'Oïl: Serments de Strasbourg de 842 et Cantilène de Sainte Eulalie. Puis on peut diviser l'histoire de la langue française à ces périodes: "L'ancien français" (12^e - 13^e siècle), "Le moyen français" (14^e - 16^e), "Le français classique" (17^e - 18^e), "Le français moderne" (18^e - jusqu'à nos jours).³⁴

3.1. L'ancien français

"Les serments de Strasbourg (14 février 842) sont le premier texte en langue française. Un an avant le traité, Louis le Germanique s'entend avec Charles le Chauve contre Lothaire. Leurs serments nous offrent les premiers textes construits que nous possédons en langue romane (ancêtre du français) et en langue tudesque (ancêtre de l'allemand). Ces textes sont les premiers à mettre les langues vulgaires (du peuple) à l'honneur. En effet, tous les discours prononcés et les réponses spontanées des soldats respectifs sont restitués fidèlement."³⁵

33 FAYET, A., FAYET M., *op. cit.*, p. 20.

34 OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 41.

35 FAYET, A., FAYET M., *op. cit.*, p. 22.

Pendant le règne de la dynastie carolingienne on peut observer la division de la langue gallo-romanne aux deux champs principaux - la langue d'oïl et la langue d'oc. La langue d'oïl était présentée dans le territoire du Nord qui était principalement gallo-romaine et où le développement de la langue était influencée par le substrat celte et plus tard par le superstrat germanique. Les premières ouvrages littéraires gallo-romaines étaient écrits dans les dialectes de la langue d'oïl et un de ces dialectes est devenu la base de la langue française de nos jours. La langue d'oc du territoire du Sud était beaucoup moins influencée par le superstrat germanique et le développement de cette langue n'était pas attendu par les changements radicaux. La littérature dans ses dialectes a été écrite dans le 11^e siècle et elle est arrivée à grande expansion et prestige dans le 14^e siècle.³⁶

Le vocabulaire d'ancien français s'est enrichi des mots du latin. Il a emprunté les mots pour les termes abstraits mais aussi pour les domaines lexicaux comme abominable, abîme, adultère, génération, utilité, accident, successeur etc. Les croisades avaient mené à l'emprunt des mots arabes, italiens, espagnols ou normands. Le français du 12^e - 13^e siècle a commencé à supplanter la langue latine. La langue française était utilisée dans les documents et dans les lettres de la diplomatie, le latin a resté comme la langue de la philosophie, des clercs et de l'éducation. Le français a gagné le prestige international et a devenu la langue officielle ou la langue de la culture dans les unités d'état comme le Portugal, le royaume de Naples ou l'Angleterre parce que l'aristocratie française a eu grande part aux croisades. Une autre raison du prestige international d'ancien français était le succès de la littérature française à l'étranger. Les Chansons de geste et les romans de cour comme le Roman de Renart étaient lus en Allemagne, en Italie ou aux Pays-Bas.³⁷

L'ancien français était toujours la langue parlée principalement et en écrit était assez proche de la prononciation. Il s'est implanté en Grande-Bretagne après 1066 où Guillaume de Normandie a fait son expédition là et il a influencé beaucoup de mots anglais.³⁸ Le français était utilisé non seulement comme la langue d'aristocratie mais

36 OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 46 - 47.

37 OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 73.

38 GREVISSE, Maurice; GOOSSE, André. *Le bon usage: grammaire française: Grevisse langue française*. p. 18.

aussi comme la langue officielle en général. Les rois anglais ont parlé anglais rarement et la littérature anglaise a presque disparu. On peut dire que le français a influencé aussi la structure de la langue anglaise.³⁹

3.2. Le moyen français

La querelle anglo-française de la succession après l'extinction des Capétiens a déclenché la guerre de Cent ans (1337 - 1453) qui a complètement épuisé l'économie de la France. Entre autres raisons de la décadence de la société, il y a eu la famine (1315-1317) et la peste qui ont causé la diminution d'un tiers de la population d'Europe. La langue du 14^e et du 15^e siècle est dans la transformation, sans règles et sans modèles. Le système d'ancien français s'est décomposé et la majorité des gens ne le comprend pas. Le dialecte parisien était utilisé le plus souvent. Il s'est propagé dans tous les territoires de l'administration royale. À la fin du 13^e siècle il est utilisé comme la langue de travail et pour la juridiction. À partir du 15^e siècle il est présenté aussi dans la littérature.⁴⁰

L'orthographe française était encore dans le 13^e siècle en majorité phonétique. Après que le français est devenu la langue officielle et il est utilisé par les hommes de loi et les fonctionnaires, ils lui ont changé en façon conservateur.⁴¹

"Les auteurs des 14^e et 15^e siècles écrivent en phonétique, au gré de leurs humeurs. En effet, à cette époque, le français n'est pas encore codifié par une grammaire et un lexique. Les textes sérieux, religieux ou scientifiques sont encore rédigés en latin, langue des échanges intellectuels européens. Mais une littérature en langue parlée émerge, le français, langue dérivée du latin qui se décline en multiples facettes: patois régionaux - tendance Oïl au nord de la Loire et tendance Oc au Sud. Ces auteurs spontanés en langue française n'appartiennent à aucune école. Ils écrivent au gré de

39 OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 74.

40 OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 76.

41 OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 78.

leurs besoins et sont issus, fait caractéristique, de classes sociales variées, allant d'un grand prince de la famille royale, Charles d'Orléans, à un petit malfaiteur cultivé, François Villon."⁴²

À cause des relations entre la France et l'Italie dans le 14^e et 15^e siècle, le vocabulaire français a emprunté beaucoup de mots italiens. Ce sont les mots qui se réfèrent au vocabulaire militaire (par exemple *arsenal, bande, bastion, brigade, baraque, caravelle, canon*), commercial (*banque, magasin, trafic, crédençe*) ou politique (*citadin, partisan, podestat*). Sous l'effet des intellectuelles, la langue français s'est enrichie aussi du latin qui a influencé le développement phonique.⁴³

"Le latin est toujours la langue de référence; c'est la langue des penseurs et des érudits. Grâce au latin, les intellectuels ont l'immense avantage de pouvoir dialoguer sans traducteurs avec leurs homologues européens. La langue française ne peut donc présenter pour eux le même intérêt: elle est trop peu stabilisée. Ses textes sont rédigés sans contraintes grammaticales. Cette langue doit être formalisée par une grammaire et un lexique, et le patrimoine de mots est encore trop limité pour offrir l'assise d'une grande littérature. Parmi tou les patois régionaux, on distingue l'Oïl dans le Nord de la Loire et l'Oc dans le Sud. C'est le français parlé de la cour, la langue d'Oïl, qui émerge progressivement comme langue de référence. Les auteurs s'expriment dans la langue de leur roi et vont l'enrichir de mots nouveaux. Certains, comme François Rabelais, vont intégrer des nuances inexistantes jusqu'alors, la manier et la malaxer avec inventivité pour en faire progressivement la langue de notre culture française."⁴⁴

Au 16^e siècle le français a devenu la langue nationale et il a pénétré dans tous les domaines administratifs et intellectuelles. Le français est finalement utilisé dans la

42 FAYET, A., FAYET M., *op. cit.*, p. 64.

43 OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 83.

44 FAYET, A., FAYET M., *op. cit.*, p. 110.

science et le latin a resté seulement dans la philosophie et dans l'enseignement. Avec l'invention de la technique d'imprimerie, l'orthographe française a dû être reformé. Il y a eu beaucoup de dispositions mais parce qu'elles étaient trop radicales, rien ne s'est changé. La technique d'imprimerie a facilité à l'expansion du français sans effort. Les premières grammaires ont été écrites mais elles étaient incomplètes et discontinues.⁴⁵

"Les premiers textes imprimés ont au début trois rôles essentiels, à vocation très pratique: reproduire en grand nombre des textes touchant à la vie administrative comme les lettres d'indulgence, ces certificats de bonne conduite religieuse délivrés par l'Église, ou les placards, sortes de tracts de l'époque; diffuser des informations utiles à la vie quotidienne comme les calendriers et almanachs, reproduits chaque année en nombre; répandre rapidement et à grande échelle les idées religieuses et culturelles (la fameuse première Bible en 42 lignes par page, de Gutenberg, est le premier grand texte imprimé)."⁴⁶

La source importante d'enrichissement du vocabulaire français du 16e siècle était l'Europe entière. L'italien était toujours la source utilisée le plus mais le français a aussi emprunté les mots espagnols comme *bizarre*, *camarade*, *casque*, *fabuliste*, *cédille* et allemand comme *potasse*, *zinc*, *bière*, *chope*, *cruche* etc.⁴⁷

3.3. Le français classique

La France a connecté les autres provinces (Bretagne, Alsace, Flandres) et a formé les territoires d'ouïe-mer en Amérique (Canada, Louisiane, Antilles) au 17e siècle alors le français a commencé à s'étendre dans les territoires français mais aussi en dehors. Le français était utilisé comme la langue officielle dans toutes les provinces et on a

⁴⁵ OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 89.

⁴⁶ FAYET, A., FAYET M., *op. cit.*, p. 62.

⁴⁷ OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 95.

formulé un avis de remplacer le latin dans tous les domaines parce que la langue française a mieux dispositions pour être la langue internationale. Pour cette position les savants français voulaient le français plus compréhensible, clair et cohérent. Le représentant de cet avis d'un purisme de la langue est par exemple le poète François de Malherbe.⁴⁸

"D'un grande rigueur naturelle, Malherbe estime nécessaire de créer une langue sobre, raisonnée, évitant les dérapages et dérives grâce à un code établi. À côté des dialectes régionaux encore très vivaces partout (oïl et oc), il existe à cette époque quatre langues parlées au quotidien en Île-de-France: le latin, langue des érudits et des savants; le français du Palais de Justice, parlé par les hommes de loi; le français populaire de la rue parisienne; le français de l'aristocratie et de la cour du roi de France. La langue de la cour va devenir l'assise de référence de notre littérature et de notre langue actuelle. Malherbe l'épure et la norme, avec la volonté de rejeter les éléments subjectifs au profit de phrases logiques, constituées de manière raisonnée. Il contribue à établir une langue sobre, explicite par le sens."⁴⁹

Cette épuration de la langue n'a pas supporté les emprunts et les néologismes alors le vocabulaire de cette époque a évité s'enrichir des mots des autres langues.⁵⁰ C'est la période de la naissance des dictionnaire et des grammaires dont le but était standardiser la langue française. Le meilleur dictionnaire était *Dictionnaire universel* ouvrage par Antoine Furetière. Il était encyclopédique, très complet et bien classé.⁵¹

"En 1795, l'Académie française est intégrée à l'Institut de France nouvellement créé, qui regroupe les académies des sciences, des arts, des inscriptions et belles-lettres, des

48 OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 97.

49 FAYET, A., FAYET M., *op. cit.*, p. 155.

50 OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 105.

51 OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 101.

sciences morales et politiques. Depuis 1805, l'Institut de France est installé quai Conti, sur la rive gauche de la Seine, à Paris. Le nombre d'académiciens ou "immortels" est limité à 40, tout nouveau membre devant remplacer un ancien académicien décédé. Depuis 1980 et l'élection de Marguerite Yourcenar, les femmes peuvent revêtir l'habit d'académicien. Le dictionnaire de l'Académie en est aujourd'hui à sa neuvième édition, dont la parution progressive a été lancée en 1992.⁵²

3.4. Le français moderne

La Révolution et l'Empire ont approfondi la tendance de la centralisation et alors le français a occupé aussi grâce à nouvelle organisation de la France (départements-arrondissements-cantons) la place des dialectes régionaux. Mais les guerres napoléoniennes étaient le moyen de la propagation du français plus important.⁵³ Au 17^e siècle le français était considéré comme la langue universelle et la langue d'élégance. Ce prestige a encore augmenté au 18^e siècle où le français était parlé en Allemagne, en Autriche, en Russie ou en Suède par les membres de la haut société. La popularité du français s'est rapporté à la richesse et au niveau de la culture française (dans la littérature, l'art, le science) mais aussi à l'importance politique.⁵⁴

Au 18^e siècle le vocabulaire français s'est enrichi principalement des emprunts. À cause de l'admiration du système politique en Angleterre, c'est l'anglais qui est le source en général. Dans la domaine politique, le français a emprunté les mots comme *club*, *congrès*, *budget*, *session*, *voter*, *verdict*, *bill* etc. Pour les affaires par exemple *importation*, *exportation*, *interlope*, *cabine* etc. Dans la domaine scientifique le français a emprunté principalement de l'allemand (par exemple *quartz*, *cobalt*, *gangue*, *nickel*).⁵⁵

Le vocabulaire français du 19^e siècle s'est enrichi de nombre de termes spécialisés à la suite du progrès scientifique et grand développement technique. La dénomination de

52 FAYET, A., FAYET M., *op. cit.*, p. 156.

53 OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 109.

54 OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 110.

55 OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 113.

nouvelles inventions et choses est formé principalement des racines lexicales du latin et du grec mais dans une grande mesure elle est empruntée de la langue anglaise. Il s'agit du transport ferroviaire (*tramway, express, tender, rail, tunnel, ticket*) mais aussi des mots utilisés dans la vie quotidienne (*club, meeting, interview, rosbif, whisky, gin, tennis, hockey, sportsman, impérialisme, boycotter* etc.). L'utilisation des anglicismes était à la mode dans cette période.⁵⁶

⁵⁶ OSTRÁ, R., *op. cit.*, p. 116 - 117.

4. Le contact des langues

Quand il y a une interaction entre deux langues c'est un contact de langues. Les possibilités comment les langues influencent réciproquement sont le transfert et l'intégration.⁵⁷ Au cours de son histoire, le français a emprunté à toutes les langues avec lesquelles il a été en contact et le nombre de ces mots empruntés faits à chacune d'elles dépend de l'importance et de la durée de ces contacts.⁵⁸

"Tout au long de son histoire, le français a par ailleurs emprunté aux langues modernes et aux langues anciennes des mots qui gardent leur forme d'origine ou subissent de petites modifications pour s'adapter au système français: *bravade* vient de l'italien, *kaolin* vient du chinois, *képi* vient de l'allemand, *golf* vient de l'anglais, *chiffre* vient de l'arabe, *kayak* vient de l'esquimaux, etc. ; *chlore*, *euphorie* ont été empruntés au grec ancien; *humus* ou *fragile* ont été empruntés au latin."⁵⁹

Le lexique de la langue française contemporaine contient beaucoup de mots d'origine anglaise, italienne, espagnole, allemande, portugaise, néerlandaise, arabe etc. et certains emprunts de ces langues ont été faits il y a très longtemps. Mais pour la situation de l'anglais est différente. Les emprunts antérieurs au 18^e siècle sont rares en dehors de quelques mots parfaitement intégrés comme *redingote*, *paquebot* ou *budget*. Les mots empruntés à l'anglais doivent au prestige de la civilisation anglo-américaine. Les mots empruntés pénètrent dans un grand nombre de secteurs de la langue (commerce, spectacle, sport, cinéma, journalisme, informatique etc.) et ce

57 GÖRLACH, M., *op. cit.*, p. 137.

58 NIKLAS-SALMINEN, A., *op. cit.*, p. 83.

59 LEHMANN, Alise, MARTIN-BERTHET, Françoise. *Introduction à la lexicologie - Sémantique et morphologie*, p. 110.

développement est souvent inquiétant pour les défenseurs de la langue française qui font des efforts pour franciser les secteurs les plus influencés.⁶⁰

"Il importait de rappeler le poids de l'histoire dans les vagues d'emprunts qui se sont imposés à l'anglais. En effet, il n'y a pas de raison proprement linguistique à l'emprunt: une langue peut théoriquement toujours puiser dans ses ressources propres pour exprimer une notion nouvelle. La première motivation de l'emprunt est évidemment le besoin de désignation de nouvelles réalités techniques, scientifiques, sociales. L'emprunt est alors une solution économique et efficace. Ainsi, en français contemporain: *airbag, Big bang, boat people, dealer, rave party, start-up*, etc. Les emprunts sont typiquement introduits et contextualisés par la presse et les media comme des termes techniques spécialisés. La voie est alors ouverte pour leur banalisation dans la langue standard. Un second type de motivation, lié au précédent et souvent prédominant, est d'ordre socio-linguistique: le prestige de la culture étrangère, la volonté de marquer son appartenance à un groupe social, techniquement ou culturellement initié. En français: *faire un break, convoquer son staff, habiter un loft, surfer sur le net*. En anglais: *auberge, maître d'hotel, déraciné, tête-à-tête, raison d'être*, etc."⁶¹

Il y a quelques mots dont l'origine est inconnue. C'est par exemple le mot *friser*. La groupe de mots qualifiée comme les onomatopées (les mots qui imitent des bruits naturels) sont soit héritées (par exemple le mot *groin* d'origine latine ou *grommeler* d'origine germanique), soit empruntées, comme *zapper* (anglicisme), soit de création française (par exemple *japper* - la reproduction du cri du chien).⁶²

60 NIKLAS-SALMINEN, A., *op. cit.*, p. 83 - 84.

61 PAILLARD, M., *op. cit.*, p. 122.

62 LEHMANN, A., MARTIN-BERTHET, F., *op. cit.*, p. 109.

4.1. Les types de contact

Il y a trois passages d'emprunter. Le résultat du premier type du contact est l'intégration de l'élément reporté dans une langue qui en accepte. C'est un exemple de parole des communions de deux régions à la frontière où il y a deux langues parlées. Le changement peut être restrictif et souvent influence la vie quotidienne. Le deuxième type de contact est par exemple le résultat d'importation de la marchandise et leurs dénominations. Les régions peuvent être écartés, ils ne doivent pas être bilingues et le transfert est fait seulement en écrit. Le troisième type ces sont les emprunts de la langue de livre. L'intégration n'est pas très forte est elle est basée sur l'écriture – seulement le contact parlé qui peut suivre après prends les changements dans la prononciation.⁶³

"Les mots héréditaires sont ceux que le français a hérités d'une langue ancienne: latin, francique, gaulois. L'étymologie étudie leur histoire phonétique et sémantique en remontant jusqu'à leur forme la plus ancienne, qui est leur étymon. Ainsi le mot français *âme* a pour étymon le mot latin *anima* (souffle); le mot latin et le mot français sont un même individu historique. L'étymon est soit attesté, soit reconstitué d'après les lois du changement phonétique, qui on été étudiées par la phonétique historique."⁶⁴

Les plus anciens textes peuvent prouver l'existence en français de mots empruntés soit aux langues étrangères, soit au latin, soit aux dialectes, patois ou argots. L'introduction de termes étrangers dans le lexique de la langue française a causé souvent du développement des techniques modernes et d'invention étrangère dans les domaines où le français ne possède pas des formes appropriées pour décrire les nouvelles réalités qui se manifestent ou les procès inconnus.⁶⁵

63 GÖRLACH, M., *op. cit.*, p.138.

64 LEHMANN, A., MARTIN-BERTHET, F., *op. cit.*, p. 110.

65 NIKLAS-SALMINEN, A., *op. cit.*, p. 84.

"Un xénisme (du grec *xenos*, étranger) est un emprunt installé dans le lexique sans être assimilé, qui (de par sa morphologie, son registre d'emploi, etc.) reste perçu comme étranger et est étiqueté comme tel par certains dictionnaires. En anglais: *billet doux* ou *esprit de corps*, pourtant en usage depuis le 17^e et le 18^e siècle respectivement, des mots et expressions tels que *démodé*, *engagé*, *à la rigueur*, qui gardent généralement leur orthographe française (contrairement à *debris*, *detour*, *bric-a-brac*, davantage assimilés). On ne sera pas surpris, dans cette zone frontalière, que le jugement des locuteurs et des dictionnaires puisse varier quelque peu. Les cas les plus nets de xénismes sont les expressions latines conservées telles quelles (et dont les célèbres pages roses du Petit Larousse dressent un inventaire). Certaines sont communes à l'anglais et au français: *ad hoc*, *alter ego*, etc., et *al*, *in medias re*, *in vitro*, *mutatis mutandis*, *persona non grata*, *vox populi*, etc. D'autres ne sont utilisées qu'en anglais, fortement latinisé."⁶⁶

4.2. La formation des mots

"Les mots français viennent d'une autre langue, par héritage ou par emprunt, ou on été construits par le français selon deux procédés principaux: la dérivation et la composition. Les critères de la classification des mots dans ces types sont l'étymologie et la datation (date de la première attestation observée). C'est surtout la datation relative des mots les uns par rapport aux autres qui importe, quand il s'agit de décrire les processus de formation."⁶⁷

"Le français a aussi construit des mots, c'est-à-dire qu'il les a créés à partir du "fonds primitif" et des emprunts: les mots héréditaires ou empruntés aux langues proches sont analysés et leurs éléments réemployés dans de nouvelles combinaisons, selon un certain nombre de procédés de formation. Les deux grands types de formation - composition et

⁶⁶ PAILLARD, M., *op. cit.*, p. 115.

⁶⁷ LEHMANN, A., MARTIN-BERTHET, F., *op. cit.*, p. 109.

dérivation - sont opposés par la nature des formants et par des caractéristiques fonctionnelles."⁶⁸

"La composition assemble deux (ou plus) mots français ou grecs et latins: *poisson-chat*, *misogyne*, *omnivore*; les formants sont en principe des mots lexicaux appartenant aux catégories majeures, mais certains auteurs classent la préfixation avec préfixes séparables (prépositions, adverbes) dans la composition. Les formants grecs et latins sont des mots lexicaux du point de vue étymologique, c'est-à-dire dans la langue à laquelle ils sont empruntés, et du point de vue sémantique (mots pleins). La dérivation produit un mot nouveau à partir d'un seul mot préexistant, en modifiant en principe ses trois aspects: forme, sens et catégorie grammaticale. Le changement de forme consiste en l'ajout d'affixes, c'est-à-dire d'éléments non autonomes adjoints au mot primitif, dont la forme phonique et/ou graphique peut être légèrement modifiée, et qui devient le radical: *mass(e) + if*, *massive + ment*. Certaines dérivations atypiques ne portent que sur le sens et la forme, sans modifier la catégorie, comme la formation de diminutifs (*coffre* > *coffret*); ou ne portent que sur la catégorie et le sens, sans modifier la forme (dérivation impropre). Le changement de catégorie est central dans le processus dérivationnel."⁶⁹

4.3. Les éléments empruntés

Il y a plusieurs groupes de la division des éléments empruntés. Le système d'écriture et l'épellation peut démontrer le transfert d'alphabet de "Old English" du latin. Il y avait quelques changements faits par les copiste normands dans les éléments qui font problèmes dans le système. Les mots individuels ont été affecté quand l'épellation et la prononciation n'ont pas été d'accord avec l'étymologie alors la nouvelle épellation a devenu la base de nouvelle prononciation. Les changements dans un systématique phonématique n'ont pas apparaître jusqu'au "Middle English" où français a déterminé la

68 LEHMANN, A., MARTIN-BERTHET, F., *op. cit.*, p. 111.

69 LEHMANN, A., MARTIN-BERTHET, F., *op. cit.*, p. 111.

prononciation des emprunts, par exemple phonèmes nouvelles. Un autre élément emprunté est la morphologie. Les calques sont les éléments empruntés qu'inclut trois sous-genres: la traduction de l'emprunt, la création de l'emprunt et l'énonciation de l'emprunt. Un autre type d'emprunter est l'emprunt sémantique – quand le mot existant prend à charge la signification du mot étranger. La syntaxe peut être empruntée aussi. C'est souvent la cause des traductions qui ne sont pas idiomatiques. Le dernier type d'emprunter présente l'emprunt lexical.⁷⁰

"On appelle emprunt morphologique ou pseudo-emprunt le fait d'utiliser un mot ou un morphème étranger dans un sens ou un environnement grammatical qu'il n'a pas dans la langue d'origine: *haut monde* est utilisé en anglais dans le sens de haute société, *pièce de résistance* pour plat de résistance, "*gros morceau*", etc., *cinéaste* dans le sens de "*cinéophile*", *encore* comme nom et verbe dans le sens de "*bis*", rappel d'un artiste en fin de spectacle (the group got three encores). Le phénomène s'est répandu en français au milieu de ce siècle pour cause d'anglomanie, avec une invasion de terminaisons en *-ing* et en *-man*: *camping*, *parking*, *brushing* sont exclusivement en anglais des prédicats nominalisés et non pas des noms dénombrables comme en a décidé le français (*un camping*: a camping site, *un parking*: a car park, *un brushing*: a blow-dry)."⁷¹

La plupart des emprunts est utilisée dans la presse, dans les livres et plus encore dans la télévision et dans la radiodiffusion. Progressivement, le terme emprunté prend sa place dans la structure de la langue après s'introduire dans l'usage de l'ensemble des locuteurs et s'il est considéré comme utile et si son adaptation dans le système de la langue ne pose pas trop de difficultés mais aussi si le statut socioculturel de la langue-source est réputé comme prestigieux.⁷²

70 GÖRLACH, M., *op. cit.*, p.144 – 146.

71 PAILLARD, M., *op. cit.*, p. 116.

72 NIKLAS-SALMINEN, A., *op. cit.*, p. 83.

"Le cas de *contrôle des naissances* est représentatif du problème des anglicismes. Le terme est apparu en 1933 par imitation de l'anglais *birth control*. Étant donné le sens de base de *contrôler* ("vérifier, pointer"), il aurait pu paraître incongru en français, évoquer en inquiétant "*contrôle de qualité*" imposé par un Big Brother sourcilieux. Mais, désignant une réalité sociale nouvelle bien identifiée, il a pris sa place dans le lexique contemporain. Au moins pour partie sous l'influence de l'anglais (*contrôle de soi* -- *self-control*) le mot français a acquis ce deuxième sens de "*maîtrise*", distinct mais connexe du premier, avec lequel il coexiste aujourd'hui: des troupes qui contrôlent une région (sens 2: "en ont la maîtrise") y effectuent des contrôles (sens 1: "vérifications"). L'anglicisme reste plus net dans *contrôler l'inflation* au lieu de *maîtriser l'inflation* et plus encore dans *La situation est sous contrôle*, calque jargonnant de *Everything's under control*."⁷³

4.4. Les conditions d'emprunter

Il y a plusieurs de raisons pour emprunter des éléments d'autre langue. Premièrement ça peut la solution pour les lacunes dans la lexique. Le mot est transféré avec le nouvel objet et aussi le sens. Puis les associations – la langue a adopté un mot et continué avec des autres de même groupe de mots. Il y a aussi les mots qui ne sont pas possible de traduire alors il est plus facile d'emprunter le mot d'une langue étrangère.⁷⁴

"Les emprunts aux langues anciennes ont un statut particulier, dû à leur importance et au fait que le latin est à la fois langue originelle et langue d'emprunt. Les mots empruntés au latin et au grec sont appelés formes savantes (ou mots savants), par opposition aux formes populaires (ou mots populaires), qui, héritées du latin à date ancienne, se sont modifiées suivant les lois de l'évolution phonétique. Ces deux voies ont donné lieu à des doublets, qui prennent des sens différents: par exemple, le latin *fragilis* a donné une forme populaire, *frêle*, et une forme savante, *fragile*. On peut citer

⁷³ PAILLARD, M., *op. cit.*, p. 118.

⁷⁴ GÖRLACH, M., *op. cit.*, p. 149 - 150.

encore: *écouter* et *ausculter* (*auscultare*), *naïf* et *natif* (*nativus*), *nager* et *naviguer* (*navigare*), *recouvrer* et *recupérer* (*recuperare*), etc. ⁷⁵

75 LEHMANN, A., MARTIN-BERTHET, F., *op. cit.*, p. 110.

5. Les emprunts

Incontestablement on peut constater que l'emprunt fait partie des procédés par lesquels on enrichit le lexique d'une langue mais contrairement aux autres processus de formation, il fait des unités nouvelles sans utiliser des éléments lexicaux préexistants dans la langue. En effet, les mots empruntés sont présentés comme les éléments isolés dans la langue.⁷⁶

"On appelle emprunts les éléments qu'une langue, au cours de son histoire, a pris à d'autres langues. Ce que l'on emprunte le plus facilement, ce sont des mots, spécialement des noms, des verbes et des adjectifs. Un mot déjà existant en français peut aussi recevoir le sens que possède le mot équivalent dans une langue étrangère. Des langues dont le prestige est grand et auxquelles on prend beaucoup de mots donnent en outre d'autres éléments: mots grammaticaux, suffixes et procédés de formation, tours syntaxiques, graphies, plus rarement des sons." ... "Le prestige de certaines langues est tel que l'on fabrique parfois des mots ayant l'apparence de mots empruntés à ces langues: c'est le cas du latin et de l'anglais."⁷⁷

Le millier des emprunts français ont été adopté par l'anglais dans la période de "Middle English" et 75% de ces mots sont utilisés jusqu'à aujourd'hui – par exemple *boulevard, cigarette, champagne, de luxe, étiquette, menu, restaurant, souvenir* etc. Le numéro des emprunts français a montée jusqu'au bout du quatorzième siècle et puis il a commencé de diminuer mais le procès de l'emprunter a continu. Les emprunts français dénote les champs dans lesquels l'anglais a été influencé par le français. C'est pour exemple le gouvernement: *parlement* (parliament), les finances: *trésor* (treasure), le

⁷⁶ NIKLAS-SALMINEN, A., *op. cit.*, p. 83.

⁷⁷ GREVISSE, M., *op. cit.*, p. 156 - 157.

droit: *judge* (judge), l'art: *tragédie* (tragedy), le médecin: *surgien* (surgeon), le repas: *dîner* (dinner).⁷⁸

Jusqu'au dix-neuvième siècle le français a été considéré comme la source importante des emprunts lexicaux. Seulement pendant la période entre 1500 et 1700 le latin a devenu l'influence plus forte mais après le français a lui battu encore. Les circonstances qui ont dirigé l'action d'emprunter pendant cette période ont été très différents desquels de la période de "Middle English". Le nombre de l'emprunts pénétré au parole de la vie quotidienne a été plus bas que l'emprunts précédents. Les emprunts de "Modern English" ont été limité en variation spécifique ou le degré stylistique. La France a eu le rôle dirigeant dans les domaines sociales et culturels alors le vocabulaire emprunté a reflété ses influences dans ces champs. Il y a quelques exemples des emprunts qui reflète l'art et la culture: *artist, baroque, renaissance, rococo, ballet, burlesque, chanson, vase, memoir, essay, précis, cartoon, brochure, envelope*, etc. Une autre groupe des emprunts français est connecté aux commerce, politique et l'industrie: *patriot, republic, régime, aristocrat, democrat, dissident, cabinet, diplomacy, ideology, socialism, communism*, etc. Les mots de la cuisine français et la mode, c'est une autre groupe: *cuisine, pastry, muscat, champagne, cutlet, picnic, canteen, tricot, vogue*, etc. Au dix-huitième siècle les gens ont commencé à s'occuper beaucoup aux montagnes alors les mots de la géologie ont pénétré: *glacier, moraine, plateau, debris, avalanche*, etc. Au bout la groupe des emprunts qui reste sans classement: *comrade, pilot, trial, entrance, attitude, detail, zero, apartment, bureau, development, garage, chauffeur, fiancée, praticable, invalid, entrap, develop, detach, embarrass*, etc.⁷⁹

"Les chercheurs font souvent la différence entre les emprunts nécessaires et les emprunts superflus. On peut dire que les emprunts nécessaires sont des termes qui s'imposent. Il s'agit très souvent des termes techniques relatifs à des réalités (concepts, procédés, objets, etc.) qui n'étaient pas encore en usage dans la société parlant la langue

78 PETERS, R. A., *op. cit.*, p. 265.

79 BERNDT, R., *op. cit.*, p. 62.

emprunteuse. En effet, c'est souvent la réalité importée qui apporte avec elle sa dénomination propre (*pick-up, tracking, data processing, etc.*). Les défenseurs de la langue française essaient d'élaborer des nomenclatures technologiques nationales destinées à être substituées aux nomenclatures étrangères.

"À côté des emprunts qui se sont imposés, il y a des termes étrangers qui ne sont pas nécessaires. C'est le cas, par exemple, de *football, living-room, planning, jogging, footing*. Dans ce cas, on parle d'emprunts superflus. La plupart de ces termes étrangers pourraient très bien être remplacés par des mots français. Pourquoi dire *football* alors qu'on peut dire *balle au pied*? Pourquoi dire *living-room* à la place de *salle de séjour*? En fait, le mot d'emprunt permet souvent de nuancer l'expression, il possède toujours une saveur différente celle de son équivalent national. Il est certainement plus convaincant de parler des admiratrices d'un *footballeur* que de celles d'un *joueur de balle au pied*."⁸⁰

Il existe parallèlement les emprunts qui consistent un mot étranger avec la prononciation plus ou moins française et intègrent dans son système grammatical. Il s'agit de mots étrangers dont la forme écrite est identique ou semblable à un mot français qui correspond. Ce phénomène se produit surtout quand il y a un malentendu dans une compréhension. Par exemple le verbe français *réaliser* (qui est utilisé dans le sens de concrétiser, accomplir, effectuer) a commencé à être employé aussi dans le sens de constater la réalité de sens de verbe anglais *to realize*. Dans ce cas, on peut appeler ces termes comme les emprunts de sens.⁸¹

"La question des anglicismes est donc moins simple qu'il n'y paraît. La vigilance s'impose, surtout chez les anglicistes, mais l'ampleur de la prétendue "invasion" du français par l'anglo-américain, dénoncée par les puristes, doit être relativisée. L'emprunt

80 NIKLAS-SALMINEN, A., *op. cit.*, p. 84.

81 NIKLAS-SALMINEN, A., *op. cit.*, p. 85.

et le réemprunt font partie de la vie des langues. Les anglicismes contemporains, éphémères pour certains, installés pour d'autres, occupent une place somme toute modeste au regard de l'histoire des deux langues. Les velléités de défendre le français contre l'anglais sont souvent liées au regret que celui-ci ait détrôné celui-là comme langue universelle. Cette situation a des causes principalement économiques. Du point de vue linguistique, la santé du français, dans les différents pays où il est parlé, se mesure notamment au flux soutenu de la création lexicale, qui est diversifiée et doit relativement peu à l'anglais."⁸²

82 PAILLARD, M., *op. cit.*, p. 120.

6. Conclusion

Le sujet traité dans ce mémoire était les emprunts de l'anglais et du français. Les emprunts font partie des procédés par lesquels on enrichit le lexique d'une langue mais contrairement aux autres processus de formation, ils font des unités nouvelles sans utiliser des éléments lexicaux préexistants dans la langue. On peut dire que le français a influencé l'anglais dans tous les périodes historiques et aussi par contre. Les mots français (ou au contraire anglais) ont pénétré dans le vocabulaire du droit, de l'art, de l'administration ou de l'armée à cause de l'interaction historique des nations et des langues.

Dans la première partie de ce mémoire, on a examiné le développement de la langue anglaise dans les périodes historiques différentes. Il faut savoir les événements historiques importants pour comprendre les changements dans la langue qui ont influencé le grammaire et le vocabulaire. La deuxième partie s'agit du développement de la langue française. On a mentionné les dates importantes pour l'histoire française quelles sont essentielles aussi pour la langue. Dans la troisième partie, on a analysé le contact des langues. L'influence du français à l'anglais est très forte et on peut la voir dans tous les niveaux de développement de deux langues. Dans cette partie, pour introduire dans la problématique des emprunts, on a spécifié les termes nécessaires pour étudier de sujet.

La quatrième partie, la partie analytique, s'occupe d'exemples des emprunts. On a examiné les emprunts particuliers, leur origine étymologique et le transfert possible, comment ils ont pénétré dans la langue mais aussi les changements dans l'écriture ou dans la prononciation qu'ils ont été faits pendant l'acceptation dans le vocabulaire et le grammaire de la langue. La problématique des emprunts est importante pour étudier la langue en détail parce que le vocabulaire et le grammaire se forment aussi à cause de l'influence des autres éléments des autres langues et la relation entre la France et l'Angleterre est un exemple du grand changement mutuel du lexique très intéressant.

7. Bibliographie

BAUGH, Albert C. et CABLE, Thomas. *History of the English Language*. London: Routledge, 1993.

BERNDT, Rolf. *History of the English Language*. Leipzig: VEB Verlag Enzyklopadie Leipzig, 1982.

BRADLEY, Henry. *The Making of English*. New York: The Macmillian Company, 1904.

FAYET, Aurélien, FAYET, Michelle. *Histoire de France tout simplement*. Paris: Eyrolles, 2009.

GREVISSE, Maurice, GOOSSE, André. *Le bon usage: grammaire française: Grevisse langue française*. 14e éd. Bruxelles, 2008.

GÖRLACH, Manfred. *The Linguistic History of English*. Houndmills: MacMillan Press LTD, 1997.

LEHMANN, Alise, MARTIN-BERTHET, Françoise. *Introduction à la lexicologie - Sémantique et morphologie*. 2e éd. Paris, 2007.

NIKLAS-SALMINEN, Aino. *La lexicologie*. Paris: Colin, 2005.

OSTRÁ, Růžena. *Přehled vývoje románských jazyků. D. 1, Lidová latina. Francouzština*. Vyd. 1. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1980.

PAILLARD, Michel. *Lexicologie contrastive anglais-français: formation des mots et construction du sens*. Ophrys, 2000.

PETERS, Robert A. *A Linguistic History of English*. Boston: Houghton Mifflin Company, 1968.

8. Résumé

En français

Ce mémoire de licence s'occupe des emprunts de l'anglais et du français. Le mémoire a pour but principalement d'examiner leurs vocabulaires et de découvrir l'origine étymologique et le transfert possible des emprunts de choix. Dans la première partie, on décrit le développement de la langue anglaise en bref. On a découvert comment le français a influencé ce développement. La deuxième partie s'agit du développement de la langue française. On a expliqué quels événements historiques ont influencé le vocabulaire français. Puis, pour introduire le sujet, dans la troisième partie on a analysé le contact des langues et on a spécifié les termes principaux. Dans la quatrième partie, la partie pratique, on a examiné les emprunts particuliers, leurs origine et la classification lexicale. Pour conclure, on a résumé les connaissances principales et les observations, le sujet des emprunts est nécessaire pour étudier le vocabulaire d'une langue.

En anglais

This bachelor thesis focuses on borrowings from English and French. The work primarily aims to examine their vocabularies and to find out etymological origin and possible transfer of the borrowings selected. The first part briefly describes the development of English language. It is said, how was this development influenced by French. The second part continues with the development of French language. It is explained what historical events have influenced the vocabulary of French. To introduce the subject, the third part analyse the contact between both languages and there is a specification of basic terms. In the fourth part, analytical part, there is an examination of particular borrowings, their origin and lexical classification. In conclusion, the elemental findings and observations are summarized, the subject of borrowings is necessary when studying the vocabulary of the language.

En tchèque

Tato bakalářská práce se zabývá výpůjčkami z angličtiny a francouzštiny. Cílem práce je především zmapovat jejich slovní zásoby a zjistit etymologický původ a možný transfer vybraných výpůjček. V první části je stručně popsán vývoj angličtiny. Je zde ukázáno, jakým způsobem měla vliv na tento vývoj právě francouzština. Druhá část pokračuje vývojem francouzštiny. Je zde vysvětleno, jaké historické události ovlivnily slovní zásobu francouzštiny. Jako úvod do celé problematiky je ve třetí části rozebírán kontakt mezi oběma jazyky a jsou zde vysvětleny základní pojmy. Ve čtvrté části, části analytické, jsou rozebírány jednotlivé výpůjčky, jejich původ a lexikální zařazení. V závěru jsou shrnuty základní poznatky a postřehy, téma výpůjček je nezbytné při studiu slovní zásoby jazyka.

